



# Université de l'enseigne

## Dès le 11 Octobre

## Votez SUD

### Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envierges 75020 Paris  
Tél : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34  
<http://www.sudptt.org> sudptt@sudptt.fr

Le personnel des Universités est appelé à voter pour les élections CT (Comité Technique) au niveau des NOD et au niveau national (ce sont les élections CT qui détermineront la représentativité des OS).

Ces élections sont particulièrement importantes, vous allez choisir les organisations syndicales qui vous représenteront et vous défendront dans toutes les instances représentatives. Afin de choisir en toute connaissance de cause, Sud a tenu à vous présenter son bilan et son travail des 4 années passées, en toute transparence. Nous avons essayé de développer tout au long de ces années des interventions sur plusieurs domaines : égalité homme femme, lutte contre le harcèlement et les discriminations, actions pour la reconnaissance de tous les Acteurs de la formation, amélioration des conditions de travail, promotion interne, attachement au dialogue social et actions préventives pour réduire les risques psychosociaux, transparence et vérité.

Notre journal « Form'acteurs » ne fait que refléter les réunions qui se succèdent mais aussi le vécu au quotidien du personnel de l'UEL P.

La direction essaye de nous mettre en défaut, mais la réalité la rattrape toujours !

Notre bilan nous le revendiquons et nous n'avons pas besoin du soutien de la direction pour le prouver. Ce bilan syndical lui existe et c'est ce dernier que vous devez comparer et juger !

Notre travail militant, c'est d'être chaque jour à vos côtés et de vous représenter dans toutes les réunions UEL P.

### **Vote électronique :**

*Les agents recevront les codes et identifiants personnels pour voter, à leur domicile en courrier ordinaire, au plus tard le 3 octobre.*

*Dans un deuxième temps, ils recevront de leur responsable hiérarchique en main propre le matériel de propagande des organisations syndicales ainsi qu'un mode d'emploi.*

### **Où voter ?**

*L'électeur pourra voter de n'importe quel ordinateur connecté à internet en France ou à l'étranger du 11 octobre à 0 heures au 18 octobre à 17 heures. Il peut également voter sur un ordinateur de son lieu de travail sur les mêmes tranches horaires. Une salle de vote avec un poste dédié devra être accessible pendant les huit jours du scrutin.*

*Le vote électronique est exclusif de toute autre modalité de vote, ce qui peut exclure certains agents éloignés du service.*

### **Un vote à tiroir**

*Le vote a double niveau CAP, CCP et CT local puis national, peut être complexe sur l'application informatique. Dans la plupart des cas, il sera possible de voter quatre fois suivant la présence de listes. Attention, il est courant que les agents votent une fois et quittent le poste de travail. L'effort de pédagogie de La Poste en la matière peut être louable, mais l'expérience sur le terrain nous prouve qu'il est fortement dilué à l'arrivée.*

*N'hésitez pas à rapporter aux militants de SUD PTT tous les dysfonctionnements que vous pourriez relever.*

## **Sachons nous donner les moyens de nous défendre efficacement contre des mesures brutales et une gestion déshumanisée !**

■ **Votons pour un syndicat qui agit avec et pour le personnel !**

■ **Votons pour un syndicalisme indépendant et transparent au service de toutes et tous !**



# **Petit florilège d'idées reçues véhiculées à chaque élection par certaines personnes malintentionnées ou mal informées :**

## **■ La création de Sud a entraîné la division des syndicats et du personnel**

**Faux :** Depuis la création de Sud, l'unité syndicale s'est renforcée. C'est souvent grâce à Sud si l'unité est réalisée dans les actions syndicales ! C'est aussi le cas pour tous les tracts unitaires que nous avons proposés dans les deux Universités

## **■ Sud est dans l'opposition systématique et ne signe aucun accord**

**Faux :** C'est un argument de la direction, repris par certaines O S, qui est destiné à faire pression sur Sud. Nous ne sommes pas dans l'opposition systématique, nous signons des accords quand ils nous semblent profitables au personnel. Nous venons de signer l'accord sur le contrat collectif santé pour les fonctionnaires après avoir signé l'accord pour les salariés et localement nous avons signé de nombreux accords EAR, au Courrier, PIC de Nantes etc... Des accords sur le temps de travail ont été également signés lorsqu'ils profitaient au personnel.

## **■ Sud est contre l'accord**

**Vrai :** L'accord d'annualisation signé à l'UELPG par CFDT, CGC et FO est en retrait par rapport au précédent. Les temps de trajets tel qu'inscrits dans l'accord, sont même contraires au code du travail. De la même façon, l'amplitude journalière augmente, pour SUD, les risques liés au métier de formateur qui font beaucoup de route. C'est le contenu de l'accord qui nous a fait ne pas le signer, surtout lorsque des acquis étaient remis en cause....

## **■ Sud entrave le fonctionnement du CHSCT en faisant siéger ses suppléants**

**Faux :** Sud est un syndicat démocratique et fait en sorte que tous ses membres des différentes UT puissent s'exprimer et participer au CHSCT mais comme les autres O S n'ont pas de suppléants elles voudraient empêcher les nôtres de siéger pour masquer leurs déficiences de représentants.

## **■ Sud refuse le dialogue et appelle à la grève systématiquement**

**Faux :** Nous avons été la seule O S à mener une campagne d'action constante depuis 2006 pour la mise en place des réunions de dialogue social et à y participer activement dans presque toutes les UT. A l'UC, nous avons obtenu la mise en place récente des réunions de dialogue social dans tous les Campus, (nous le demandons depuis 3 ans). Concernant nos appels à la grève, si nous excluons les appels nationaux unitaires des principales centrales syndicales, localement, nous avons appelé une seule fois le personnel à faire grève le 26 mars 2008 à l'ULPGP ! (voir Form'acteurs N°15). Nous avons obtenu lors de cette grève la revalorisation des postes des agents de la plate forme de Nancy en 2.2 et le respect de la structure de promotion des formateurs ! Concernant la promotion des formateurs, « rendons à César ce qui est à César ! » C'est Lina QUEMENER qui a proposé la structure de promotion des formateurs (20% de 3.2, 60% de 3.3 et 20% de 4.1) l'accord UELPG est revenu en arrière puisque les mêmes proportions s'appliquent à l'ensemble des cadres des métiers de la formation (pas uniquement aux formateurs).

## **■ Sud provoque les conflits**

**Faux :** Il nous est parfois reproché de provoquer des conflits. Lorsqu'ils existent il est logique que Sud soit présent au côté des victimes de même qu'un pompier est toujours sur les lieux de l'incendie pas pour souffler sur les braises mais bien sûr pour éteindre l'incendie. Pour exemple, les représentants Sud membres du CHSCT qui ont dénoncé un harcèlement sont passés, dans un premier temps, pour des empêcheurs de tourner en rond, alors qu'ils avaient obligation d'alerter et d'aider la victime. Sud est un outil permettant la résolution des conflits ! D'autre part, nous travaillons préventivement pour éviter les conflits. C'est pour cette raison que nous avons demandé dans les CHSCT des deux Universités de prendre la décision de réaliser un travail de prévention, par exemple pour tous les risques psychosociaux, afin d'éviter des conflits préjudiciables aux personnes et à leur santé. Jusqu'à présent les directions ont toujours refusé de faire ce travail de prévention qui entre dans les attributions du CHSCT. On ne peut pas nous accuser de ne pas avoir agi en amont pour éviter les conflits !

**Pour continuer ce travail préventif dans les nouveaux CHSCT et dans toutes les instances représentatives, (CT, CHSCT, CDSP, Dialogue Social territorial, Commissions de suivi) pour limiter les risques psychosociaux et garantir de meilleures conditions de travail avec plus de moyens et plus de force ! Votons Sud !**